



# SOMMAIRE

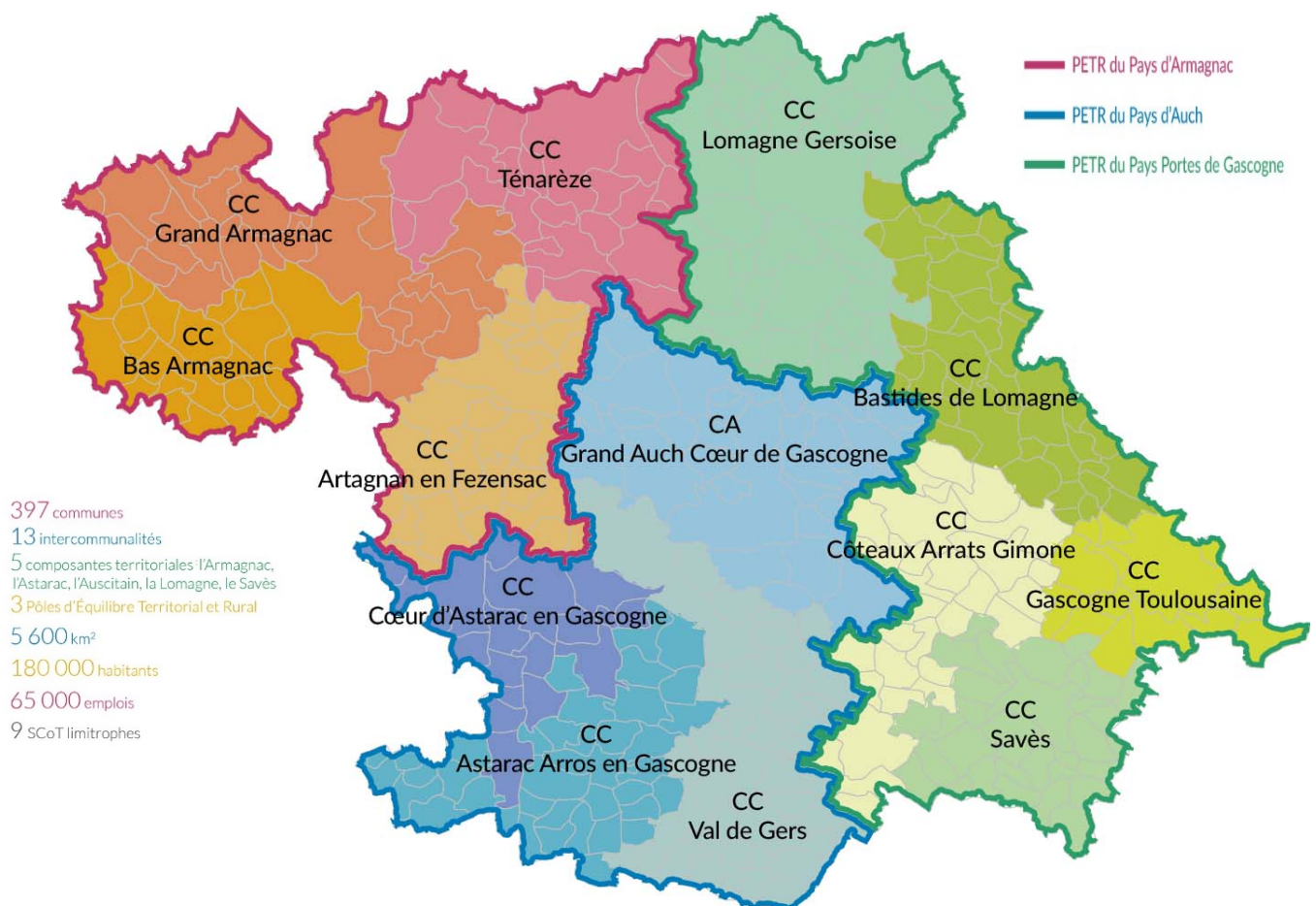


LE SYNDICAT MIXTE	p 2
ANNEE 2019	p 4
LE BUDGET LES AXES DE TRAVAIL	
QUELQUES CHIFFRES 2019	p 7
PERSPECTIVES 2020	p 12

# LE SYNDICAT MIXTE

## Composition

13 intercommunalités membres



## Missions

Les missions du Syndicat mixte sont :

- Fédérer les intercommunalités comprises dans le périmètre du SCoT de Gascogne
- Elaborer, suivre, évaluer et faire évoluer le SCoT
- Apporter sa contribution en tant que personne publique associée dans l'élaboration des



documents d'urbanisme et autres documents/projets en lien avec la planification

- Donner son avis sur les procédures d'urbanisme
- Donner son avis au Préfet sur les demandes de dérogation à l'ouverture à l'urbanisation
- Conseiller et accompagner des communes et / ou des intercommunalités dans la construction de leurs projets d'urbanisme
- Participer aux réflexions d'élaboration des schémas d'échelle départementale, régionale et nationale (ex : le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires...)

## Organisation politique

Le Syndicat mixte réunit la communauté d'agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne (CA) et 12 communautés de communes (CC) du département du Gers.

Ces intercommunalités désignent des élus qui siègent au **Comité syndical**. C'est l'organe délibérant du Syndicat mixte, c'est aussi un lieu d'échanges où les élus dessinent l'avenir de 397 communes. Il compte 62 élus : 31 titulaires et 31 suppléants.

Le **Bureau** est l'organe exécutif du Syndicat mixte. Il compte 15 membres qui représentent les intercommunalités membres. Il est composé de la présidente Elisabeth DUPUY-MITERRAND, de 9 vice-présidents, et de 5 autres membres. Il se réunit dès que nécessaire pour piloter la démarche en association avec le Comité de pilotage (21 membres représentant les intercommunalités). Il prépare les avis sur les projets d'urbanisme (PLU, PLUI, carte communale, dérogation à l'urbanisme limité...) dont il a délégué la compétence à la présidente.

## Organisation technique

L'administration du Syndicat mixte compte 4 agents. Au-delà des questions techniques, administratives, logistiques et financières, ils préparent les éléments d'aide à la décision aux élus et pilotent l'élaboration du SCoT de Gascogne.

**Claire CÉRON**  
Directrice

**Christine SANCHEZ-MARTIN**  
Chargée de mission urbanisme

**Raphaël GOUILL**  
Chargé de mission SIG et urbanisme

**Anne-Sophie GRANOWSKI**  
Assistante de direction

# ANNEE 2019



## BUDGET

### BP et cotisations

- Fonctionnement : 460 928,32 €
- Investissement : 502 865,00 €
- Cotisation : 1,80 €/habitant

### Résultats

- Fonctionnement : 288 476,00 € (dépenses) / 558 170,22 € (recettes)
- Investissement : 500 499,08 € (dépenses) / 363 903,38 € (recettes)

## AXES DE TRAVAIL

### Administratif

- Préparation et exécution du budget
- Gestion des ressources humaines
- Préparation et suivi des Bureaux et Comités
- Organisation de conférences et réunions
- Gestion des calendriers et des réunions
- Rédaction et mise en page de courriers
- Suivi de dossiers

### SCoT de Gascogne

- Séquence 3 : enjeux et pré-PADD
- Séquence 4 : PADD
- Concertation avec les partenaires
- Concertation grand public : campagne participative Gers 2040

### Accompagnement des communes dans leur projet d'urbanisme

- Préparation et participation aux réunions de personnes publiques associées

- Participation aux réunions de travail hors temps de procédure (à la demande des communes)

#### Avis sur les procédures d'urbanisme

- Examens des dossiers
- Proposition de rédaction des avis
- Présentation et discussion en Bureau
- Préparation et participation aux CDPENAF
- Préparation des avis de dérogation à la demande du préfet

#### Compatibilité

En tant que personne publique associée le Syndicat mixte est saisi à plusieurs titres pour rendre des avis sur les projets d'urbanisme (CDPENAF, autorisation de dérogation à l'urbanisme limité, procédure d'élaboration ou d'évolution des documents d'urbanisme, permis d'aménager de plus de 5000 m<sup>2</sup> de surface plancher, CDAC, saisine de CDAC sur des projets de moins de 1000 m<sup>2</sup> de surface...).

PROCEDURES	Elaboration/Révision PLU*/PLH**/CC***	Modification/ Modification simplifiée PLU/CC	Déclaration de projet	PC /PA supérieurs à 5 000 m <sup>2</sup> de surface plancher, ZAC, ZAD, ...
<b>Usages administratifs</b>	Notification du projet arrêté au SM pour avis	Notification du dossier de modification au SM avant enquête publique ou mise à disposition du public	Réunion d'examen conjoint des PPA dont le compte rendu sous forme de PV est versé au dossier d'enquête publique	Consultation du SM par les services instructeurs
<b>Actions du Syndicat mixte du SCoT (SM)</b>	Avis du bureau à réception du dossier <ul style="list-style-type: none"> <li>• PLU : 3 mois</li> <li>• PLH : 2 mois</li> <li>• CC : maximum 3 mois</li> </ul>	Note d'observation versée au dossier d'enquête publique	Présence à la réunion et observations pour le PV	Note d'observation

\*PLU : Plan Local de l'Urbanisme, \*\*PLH : Programme local de l'Habitat, \*\*\*CC : carte communale

#### SIG

- Réalisation d'une synthèse des besoins suite à la rencontre des collectivités du territoire
- Achat de matériel avec l'acquisition d'un serveur NAS pour le stockage des données

#### Intercommunalités

- Suivi de la compatibilité des projets d'urbanisme avec le SCoT des Coteaux du Savès, du PLUiH, du Schéma de développement économique, du plan de mobilité et préparation de la sortie de Fontenilles pour la CC Gascogne Toulousaine
- Suivi de l'étude de faisabilité du PNR Astarac
- Suivi des PCAET

#### InterSCoT du Grand Bassin Toulousain

- Préparation des rencontres techniques et politiques
- Rédaction de la publication n°3 et n°4 de l'InterSCoT
- Participation aux travaux de contribution au SRADDET
- Travail sur les franges

## SRADDET

- Contribution sur les règles
- Rédaction et transmission de la contribution InterSCoT du Grand Bassin Toulousain n°1
- Participation à l'élaboration du guide de mise en œuvre (qui a dévié sur un travail d'indicateurs)

## Communication

- Suivi et mise à jour du site internet
- Rédaction et diffusion de 2 numéros de la lettre d'information du syndicat mixte profil
- Conception, réalisation et mise en œuvre d'une campagne participative (concertation grand public)
- Alimentation du compte Instagram « pour révéler l'identité commune du territoire par des photos »
- Conception et mise en œuvre d'un plan média
- Une interview filmée de la présidente : Rencontres nationales des SCoT
- Revue de presse quotidienne (presse locale et spécialisée)



## Autres

- Interventions sur la thématique SCoT à la demande des intercommunalités EPCI et des PETR
- Veille juridique / suivi des évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles (Loi ELAN,...)
- Travail bilatéral avec Gers développement, CAUE, Chambre d'Agriculture du Gers
- Suivi de l'Observatoire départemental de l'habitat
- Suivi du SAGE Neste et rivières de Gascogne
- Laboratoire ouvert pour la fabrication des territoires (Loft) : mise en place d'une expérimentation (outils et méthodologie) de prospection territoriale autour du désenclavement

# QUELQUES CHIFFRES 2019



## Administration du Syndicat mixte

- Comité syndical : 3
- Bureau : 11 dont 4 reportés pour absence de quorum
- Délégation des avis à la présidente – Délibération n°2019\_C12 du 20 juin 2019

## SCoT de Gascogne

- CoPil : 11



- Comité des Référents Techniques : 4
- Conférences des élus : 3 (80/100 participants par conférences)





- Commissions thématiques : 4 (ressources, économie, mobilité, organisation territoriale – 20 participants / commission)
- Conférence du SCoT : 1 (100 participants)



- Conférence de maires de PETR : 2
- 1 réunion avec les Conseils de développement
- 1 campagne participative
  - 13 réunions publiques (entre 20 et 60 participants)
  - 3 ateliers participatifs (15 participants /atelier)
  - 4 affiches
  - 4 panneaux d'information (la campagne participative, le scot, chiffres clés du SCoT de Gascogne, les acteurs du schéma)
  - 1 document de synthèse : Feuille de route du Scot de Gascogne
  - 18 supports presse (dossiers, communiqués de presse, brèves)
  - 4 entretiens radiophoniques (4 radios)
  - 14 retours presses identifiés
  - 1 synthèse des retours de campagne

Gers 2040  
Des territoires, un avenir

# Venez écrire le futur de votre quotidien

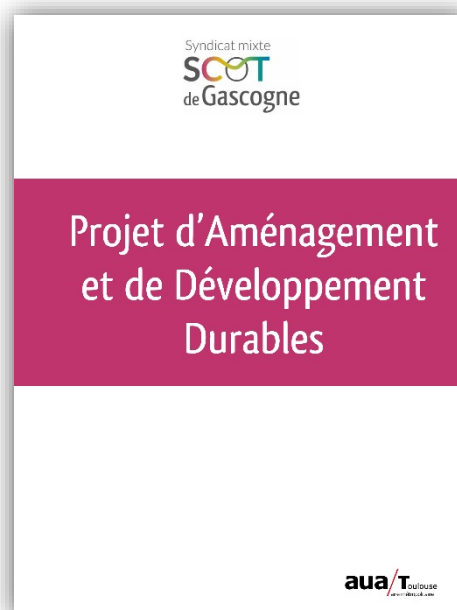
**Réunions publiques  
d'information et  
ateliers participatifs**

> GIMONT / 17 oct.	> LECTOURE / 30 oct.	> AUCH
> SEISSAN / 21 oct.	> LOMBEZ / 5 nov.	- Atelier « eau » / 19 nov.
> NOGARO / 22 oct.	> LISLE-JOURDAIN / 7 nov.	- Atelier « mobilités » / 21 nov.
> SAINTE-DODE / 23 oct.	> VIC-FEZENSAC / 7 nov.	- Atelier « identité gersoise » / 26 nov.
> MAUVEZIN / 24 oct.	> MIRANDE / 13 nov.	
> AUCH / 28 oct.	> GONDRIN / 14 nov.	
> CONDOM / 29 oct.		

Syndicat mixte  
**SCoT**  
de Gascogne

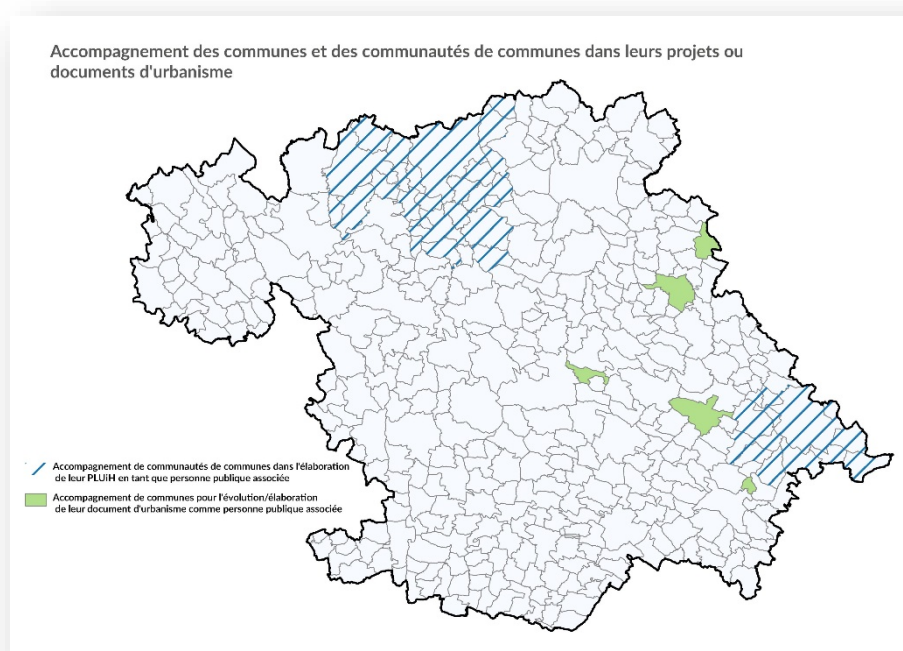
Toutes les infos et contribution possible sur [www.scotdegascogne.com](http://www.scotdegascogne.com)

- 1 synthèse du PADD (feuille de route)
- 1 PADD

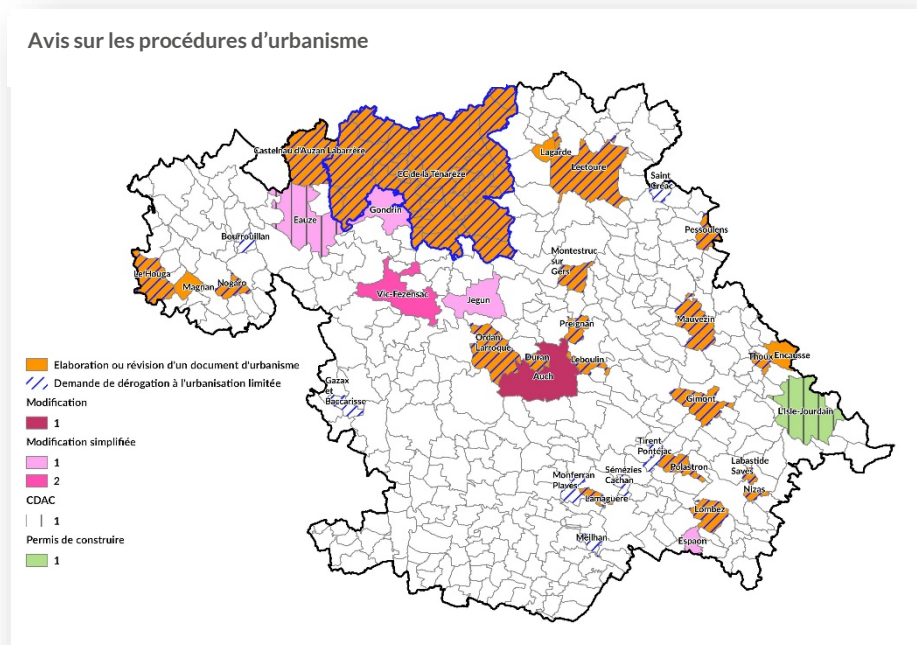


## Accompagnement, suivi et avis sur les procédures d'urbanisme

- Préparation de réunions sur les projets d'urbanisme des communes et intercommunalités du Scot de Gascogne : 20
- Participation aux réunions de procédures : 11
- Réunions sur les projets d'urbanisme des SCoT voisins : 5



- Commission Départementale de Protection des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) : 11
- Dossiers examinés : 181
- Avis rendus : 61
- Indications/recommandations : 8



## SRADDET

- 1 conférence des SCoT Occitanie
- 1 réunion du groupe de travail sur le guide de mise en oeuvre
- 1 avis sur les règles
- 1 avis InterSCoT Grand Bassin Toulousain

## Communication

- 103 mises à jour du site web, 135 documents mis en téléchargement
- 1 264 articles introduits dans la revue de presse
- 5 supports fournis à la presse
- 3 articles et supports fournis aux interco, PETR et partenaires
- 24 articles de presse sur le SCoT identifiés
- 2 numéros de Profil, la lettre d'information du syndicat mixte
- 28 photos sur instagram, 113 abonnés, 535 « like »

## SIG

- 2 conventions, actes d'engagement ou adhésion à des démarches permettant de récupérer de la donnée pour le diagnostic ou le suivi du SCoT
- 3 accompagnements et 2 transmissions de données et de cartographies du diagnostic du territoire en appui à des études et des projets de collectivités du territoire

## Autres travaux

- SAGE Neste rivières de Gascogne : 3 réunions
- Observatoire départemental de l'Habitat : 4 réunions
- Scot et Santé : 3 réunions
- Loft : 6 réunions
- Concertation Ligne ferroviaire Auch-Toulouse :
  - 2 réunions avec SNCF Réseaux – 2 rencontres avec l'association Rallumons l'étoile !
  - 1 contribution
- Fédération nationale des SCoT
  - Rencontres nationales des SCoT « SCoT et Transitions » de Metz les 27 et 28 juin 2019 :
    - participation à la définition du programme et choix des intervenants
    - intervention de la présidente
  - Ordonnances de la Loi Elan (hiérarchie des normes et modernisation du SCoT) : participation aux travaux de rédaction
  - Rencontre régionale « SCoT et Mobilité(s) » : organisation et pilotage

# PERSPECTIVES 2020



Par délibération n°2019\_C14 du 19 décembre 2019, le Comité Syndical a délibéré et a décidé à l'unanimité de prendre acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour 2020 et des orientations demandées par le Comité.

Les objectifs suivants pour le Syndicat mixte du SCoT de Gascogne en 2020 :

## **Administration générale**

Suite aux élections, réinstaller le comité syndical, la présidence, les vice-présidences, le Bureau, les délégations...

## **Elaboration du SCoT de Gascogne**

- Sortie de Fontenilles
- Elaboration du Document d'Orientation et d'Objectifs dans le cadre de la co-construction avec les territoires
- Concertation : lancement de la 2<sup>ème</sup> phase de concertation avec le grand public et poursuite de la concertation avec les Personnes publiques associées (PPA) et les acteurs du territoire
- Communication : accompagnement de la concertation et suivi des outils déjà mis en place.

## **Compatibilité**

- Accompagnement et conseil auprès des communes et intercommunalités en cours de procédure
- Conseil auprès des communes ou intercommunalités qui sollicitent le syndicat
- Rendu des avis pour les PLU et cartes communales arrêtés ainsi que tout autre avis réglementaire (SCoT voisins, SRADDET par exemple)
- Rendu des avis pour les demandes de dérogations faites auprès de la Préfecture
- Suivi et préparation des décisions de la CDPENAF

## **SRADDET**

- Avis règlementaires du Syndicat mixte sur les règles et sur le projet arrêté de SRADDET
- Conseils aux collectivités sollicitées dans le cadre des avis réglementaires.

## **InterSCoT**

- Dynamiser le travail avec les SCoT voisins
- Participer activement aux travaux de l'InterSCoT du Grand Bassin Toulousain dans l'intérêt du SCoT de Gascogne.

## **SIG**

- Rendre opérationnel le SIG
- Devenir un outil d'aide pour le travail de compatibilité.

Pour réaliser ces objectifs, en plus des charges à caractère général (64 k€) et de gestion courante (22 k€), une équipe dédiée de 4 personnes (une directrice, une assistante, et deux chargés d'études – 230 k€) est nécessaire. Tout comme le partenariat avec l'aua/T (148 k€) sur l'élaboration du SCoT de Gascogne et l'InterSCoT du Grand Bassin Toulousain (11 k€).

Afin de financer ces dépenses, en plus des résultats (148 k€), ce sont les collectivités adhérentes qui doivent participer (333 k€). Une subvention attendue de l'Etat, l'élaboration du SCoT de Gascogne passant au stade DOO est attendue, le montant n'est pas fixé.

Pour information, le Syndicat a perçu une subvention de 98 k€ pour 2019 de la part de l'Etat.

Comme convenu en 2018, la participation reste fixe pour l'année 2020, pour la 3ème année consécutive soit 1,80 €/habitant.

## **SCoT de Gascogne**

- Séquence 5 : pré-DOO
- Séquence 6 : DOO

## **Accompagnement et avis de compatibilité**

- Communication sur la mission d'accompagnement et de conseil auprès des communes et intercommunalités : courrier aux élus choisis lors des élections municipales de 2020, proposant d'associer le Syndicat mixte aux démarches le plus en amont possible
- Suivi des procédures de projets d'urbanisme
- Participation à des réunions de travail sur les projets d'urbanisme
- Participation aux sessions de la CDPENAF
- Préparation des avis de dérogation à la demande du préfet
- Préparation des avis du Syndicat mixte

## SIG

- Rendre opérationnel le SIG
- Devenir un outil d'aide pour le travail de compatibilité.
- Mettre en œuvre une organisation interne et externe pour le développement et le suivi des bases de données

## Communication

- Actualisation, suivi et pilotage des outils existants
- Campagne participative « DOO »

## InterSCoT du grand bassin toulousain

- Participation aux travaux de l'InterSCoT
- Contributions aux travaux du SRADDET

## SRADDET

- Suivi de l'élaboration du SRADDET (fin de procédure)
- Participation aux groupes de travail de mise en œuvre (centre de ressources)

## Autres

- Poursuivre le suivi et la participation aux travaux des différents partenaires (SNCF, Département, DDT, DREAL, Loft ... Fédération nationale des SCoT)

Syndicat mixte  
**SCOT**  
de Gascogne

ZI ENGACHIES  
11 rue Marcel Luquet  
32000 AUCH  
05 62 59 79 70  
contact@scotdegascogne.com

Des territoires, un avenir



[www.scotdegascogne.com](http://www.scotdegascogne.com)